

canadiennes fournissaient des manuels scolaires aux écoles canadiennes, mais seulement à raison de 40.3 p. 100 des expéditions globales.

Depuis, W. J. A. Gage et Ryerson Press, deux des plus importantes maisons d'édition canadiennes de manuels scolaires, ont été vendues à des Américains. Dans le cas de la Ryerson Press comme dans l'autre, le gouvernement n'a pas bougé. Donc, la proportion de manuels scolaires fournis aux écoles canadiennes par des éditeurs canadiens doit être bien inférieure aux 40 p. 100 qu'on m'a fourni dans la réponse à ma question. Je présume que ce chiffre doit avoir atteint maintenant environ 20 p. 100, étant donné que Ryerson et Gage étaient les deux éditeurs les plus importants de manuels scolaires.

Qu'est-il résulté de cette situation? Je peux vous donner un petit exemple tiré de ma propre expérience. J'ai un fils de sept ans qui fréquente une école canadienne. Le matériel dont disposent ses professeurs pour les aider dans leur enseignement provient de maisons d'édition américaines. En conséquence, il connaît tout des Pèlerins américains, même ce fait obscur qu'un bateau du nom de *Speedwell* accompagnait le *Mayflower* dans la première étape de sa traversée de l'Atlantique. Sans sa mère et moi, il ne saurait rien de Cabot, Cartier, Champlain, La Vérendrye et les autres explorateurs canadiens.

Je veux en venir à ceci: parce que notre gouvernement se soucie peu de faire en sorte que la littérature, les manuels, et les magazines canadiens aient autant de chances d'être vus, achetés et lus par le public canadien que leurs contreparties américaines, tout ce qui reste d'un éventail distinct de valeurs, d'attitudes, de perspectives, bases d'un mode de vie distinct dans notre pays, se trouve rapidement submergé par la vague d'imprimés en provenance du Sud de la frontière. Pas étonnant qu'il soit difficile pour nous de définir le caractère canadien.

Il est urgent que le gouvernement prenne des mesures pour rectifier cette situation qui constitue sans doute un danger plus immédiat à notre existence en tant que nation que la mainmise des États-Unis sur la plupart des autres secteurs clefs de notre économie—et ceci me fait dresser les cheveux sur la tête. A mon avis, le gouvernement doit, dans l'immédiat, apporter une aide financière à l'industrie canadienne de l'édition pour empêcher d'autres de nos éditeurs de faire faillite ou de passer en d'autres mains et pour éviter au pays une catastrophe culturelle. La Commission Massey nous a fait connaître les besoins dans d'autres secteurs culturels et a amené la création du Conseil des arts. Il nous faut une initiative aussi originale si nous voulons sauver ce qui reste de l'édition canadienne et nourrir une tradition littéraire canadienne authentique.

Il ne s'agit pas là de vues de l'esprit. Je prétends que les Canadiens possèdent les talents et les ressources intellectuelles nécessaires pour produire des œuvres dans ce domaine si on leur en fournit l'occasion. Si l'on ne la leur fournit pas, c'est surtout parce que les facteurs économiques de la recherche et de la production empêchent les éditeurs canadiens de soutenir la concurrence de leurs homologues américains, d'autant plus que la diffusion et la vente de livres et de magazines au Canada sont contrôlées par des compagnies américaines comme la Benjamin News, l'American News et les United Cigar Stores. Pour

satisfaire au besoin d'une industrie vigoureuse de l'édition au Canada, besoin auquel il faut répondre si nous voulons conserver notre autonomie, le gouvernement doit agir sur plusieurs fronts à la fois.

Premièrement, il faut créer une société de développement de l'édition canadienne semblable à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne qui partagerait les frais d'impression des livres susceptibles d'être rentables et qui partagerait également les profits. Il convient de signaler ici que les livres ne pourraient pas être considérés individuellement, mais que chaque éditeur soumettrait un groupe de livres, dans l'espoir de réaliser un profit sur l'ensemble, quitte à subir une perte à l'égard d'un ou de deux livres dans le groupe.

Deuxièmement, la Banque d'expansion industrielle ou une de ses succursales devrait consentir des prêts à long terme et à faible intérêt aux éditeurs, afin qu'ils ne doivent pas compter entièrement sur la Société de développement de l'édition canadienne pour obtenir des capitaux, car la société pourrait bien faire preuve d'une certaine intransigeance.

Troisièmement, il faudrait établir des règlements pour garantir un débouché pour les livres canadiens, ce qui n'existe pas à l'heure actuelle à cause, en partie, du fait que le régime de distribution est entre les mains surtout de sociétés américaines. Ainsi, on pourrait imprimer un plus grand nombre de livres canadiens dont les prix pourraient concurrencer leurs équivalents américains.

Quatrièmement, il faudrait fournir plus de fonds par l'entremise du Conseil des Arts du Canada et du Conseil canadien de recherches sur les humanités en vue de la production de publications scientifiques et artistiques et les deux organisations doivent se sensibiliser davantage aux besoins des éditeurs de livres canadiens.

Cinquièmement, il faut ouvrir une maison canadienne d'édition aux États-Unis, tout comme les éditeurs étrangers sont représentés au Canada, afin que les livres canadiens accèdent au vaste marché américain qui offre la perspective de frais moindres en permettant de plus forts tirages. Je voudrais faire remarquer aux députés que chacune de ces mesures a un caractère positif et qu'elle n'est aucunement restrictive. Elles reflètent ma conviction que nos milieux littéraires et érudits peuvent soutenir la concurrence de tous les autres au monde une fois placés dans une situation financière à peu près égale.

**M. Barnett J. Danson (secrétaire parlementaire du premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je réponds à la question du député de Selkirk au nom du ministre sans portefeuille responsable d'Information Canada et de la Citoyenneté, car il est malheureusement absent de la Chambre ce soir à cause d'un engagement antérieur. J'ai écouté les paroles du député avec grand intérêt et suivi de près l'expression de son inquiétude que beaucoup partagent.

Le ministre me demande d'informer la Chambre qu'en vue de remplir ses deux fonctions primordiales, soit de permettre un accès suffisant aux renseignements sur l'activité du gouvernement fédéral et d'assurer les ressources nécessaires pour la citoyenneté canadienne, lui et ses collègues du cabinet poursuivent leurs entretiens avec les éditeurs de périodiques et de livres du Canada. La Cham-